

Les noms des maisons de la "baronnie de Lantabat" à l'assemblée générale du 12 août 1663.

"Le douziesme Jour du mois d'aoust de lannee mille six cens soixante trois en la baronnie de lantabat et au devant la ma(is)on d'etchechoury lieu accoustumé p(ou)r tenir les assemblees g(e)n(er)ales dud. lieu de lantabat se sont assemblés capitulairement noble louys de haramburu baile, nobles Jean d'elissalde sieur de la Salle de St esteben et simon sieur de la salle deliceiry, Joannes de cuheratzu, Joannes D'Iribarne, Joannot d'inchaurchoury, peillo d'otheguy, bertran damestoy, Joannes de Recalde, Joannes de harispuru, Jaymé dapitz, Joannes Duhart, domingo de landetcheberry, beignat darsaphalo, Sans de Larralde, arnaud dondaitz, Joannes detchegoin, Sanso de Verhoet, beignat d'Itturburu, Ramon d'Ilharre, Pierre Doyhenart et autres, lesquels de leurs bons grés, franchises et agréables volontés ont constitué p.r leurs procureurs g(éné)raux et spéciaux scavoir est a noble Marc Antoine delicairy (sic) prieur de behaune, et Joannes DIriart de st martin aud p(re)se)nt lieu de lantabat p.r et au nom des d. sieurs constituants se transporter en la ville de pau p.r poursuiore le Jugement du procès que tant eux que les maistres des anciennes ma(is)ons deud. p(re)se)nt lieu ont en la cour du parlement sur la propriété du bois de behaune a eux appartenant et sur l'adiudication de partie du prix provenant de la vente de quelques chesnes par eux vendus, contre les maistres des petites ma(is)ons de behaune, et aud. procès dire et alleguer tout ce qu'ils devront estre affaire promettants de tenir pour bon et agreable tout ce que par leursd. procureurs sera fait geré et negocié et de ne le revoquer a peine de tous despens dommages et Intrests et en outre ont laissé pouvor et procuration ausd. sieur Deliceiry prieur et DIriart leurs procureurs Illec p(re)se)nts et Lad. charge acceptants p.r et au nom de Dits constituants et leurs consorts Mes des anciennes ma(is)ons emprunter la somme de deux cens livres tornoisés p.r l'employer au payement des frais qu'il leur conviendra de faire a la poursuite du jugement dud. procès et p.r l'assurance de payement de lad. somme de deux cens livres dont lesd. procureurs seront obliges de rendre compte obliger en faveur de celui ou celle qui leur en fera le prest les biens tant communs que particuliers desd. constituants comme par advance lesd. constituants les obligent pas exprés promettants eux de tenir pour bon et valable le contract d'obligation qui sur ce sera fait et passé par leursd. procureurs et de ne le revoquer et pour tout ce dessus tenir et accomplir tant lesd. constituants que lesd. procureurs chasquun ainsy qu'il leur touche ont obligé tous et chasquun leurs biens p(re)se)nts et a venir lesquels ils ont soubmis a toutes soubmissions, executions et rigueurs de Justice, renoncé aux renonciations requises et necessaires et Jure A Dieu de n'y contrevenir es p(re)se)nsces de Me. pierre de laco p(res)b(t)re d'aincie et de pierre de Salano aussy p(res)b(t)re et vicaire du p(re)se)nt lieu lesquels ensemble lesd. sieurs de haramburu, delissalde, de st esteben, et deliceiry ont signé a l'original et non les autres parties p.r ne scavoir escrire estants de ce faire requis par moy

Doyrnes no.re royal"

Le pays ou "baronnie" du Lantabat, nom gascon et officiel de ce "val de lande", en basque "Landibarr", était passé à l'extrême fin du XIIe siècle (1196) sous l'autorité des rois de Navarre comme tout le pays de Mixe et Ostabarès. Vers 1160 la liste des églises de l'évêché de Dax, dont ces territoires font partie jusqu'à la Révolution française et la création des départements, place les trois églises du lieu entre celles d'Utziat et d'Asme: ce sont successivement "sanctus Ciprianus" d'Ascombéguy, "sanctus Stephanus de Mendiburue" (ce dernier toponyme semble oublié) et "sanctus Martinus" (1). Il n'y a pas encore au XIIe siècle d'église ni peut-être d'habitat permanent à Béhaune, et il est absolument faux d'affirmer comme on le lit sur Internet que "les premiers aménagements de la vallée de Lantabat sont dus aux moines siscerciens" à la suite de la donation en 1227 par le seigneur de Luxe de la "grange de Béhaune à l'abbaye des Prémontrés de Lahonce". L'habitat et

l'exploitation des terres de Lantabat étaient bien antérieurs et très sûrement de plusieurs millénaires. Les "aménagements" consécutifs à la donation de 1227 ne peuvent intéresser au mieux que les "*petites maisons de Behaune*" avec lesquelles les maîtres des "*anciennes maisons*" de Lantabat sont en procès précisément sur la vente faite par eux de *chênes* des forêts de ce quartier dont ils avaient gardé, du moins le pensaient-ils, la propriété collective.

A l'époque féodale les seigneurs de Luxe en Mixe avaient été barons de Luxe, Lantabat et Ostabat, et au XVIIe siècle le titre était passé à leurs descendants Montmorency. Le "bayle" au sens classique doit être le représentant local de la seigneurie. Dans l'enquête navarraise de 1350 pour la taxe de monnayage qui place Lantabat entre Ibarrole et Arros, sous le titre général de "*La comarca de ostavares*" (la région d'Ostabarès), les quatre maîtres de maisons déclarants disent que "la dite ville est toute du seigneur de Luxe et qu'il y avait 20 feux", dont 8 seulement sont nommés, successivement en graphie basque actuelle normalisée: Laphitze, Etxeberri, Errekalde, Agerre, Doneztebe ("*sa(n)t esteve(n)*"), Hegiluzea, Etxegapare, Uhalde, l'ensemble des citations médiévales connues, avec Zepurua cité en 1249, donnant 13 noms les 4 nobles inclus. Le pays de Lantabat n'est pas cité pour la taxe en florins de 1412, tandis qu'Ostabat l'est feu par feu mais sans payer la taxe, puisque, dit le texte ici traduit, "lesquels ne paient pas parce que monseigneur de Luxe les empêche", ce qui devait être aussi le cas de Lantabat (2).

Sur les quatre maisons nobles anciennes du lieu seuls les maîtres de celles de Doneztebe ("*saint Esteben*"), d'Elizeiri et de Haranburu sont cités, sans mention d'Azkonbegi. La première porte directement le nom en forme gasconne de l'église voisine St Etienne (chapelle actuelle) citée au XIIe siècle qu'elle avait pu fonder sur son domaine. "Elizairi" ou par déformation orale "Elizeiri" (les deux formes sont citées) est littéralement "ville d'église", compris peut-être au XVIIe au sens de "proximité" de lieu ou temps pris tardivement pas le mot "iri": ici l'église St Martin citée aussi au XIIe siècle, et c'est un de siens, "Marc Antoine" en 1663, qui tient le titre et la fonction de "prieur de Behaune". Le maître de Haranburu est le premier nommé comme "bayle" du lieu, fonction et titre non mentionnés au XIVE siècle et probablement de création postérieure. On dit qu'était de cette maison Jean d'Harambure né en 1553 fils de Bertrand et d'une Belzunce d'Ayherre, mort au château de Romefort-sur-Creuse en 1630, compagnon de Henri IV surnommé par lui "Le borgne" après qu'une blessure l'eut éborgné au siège de Niort (1589), et resté protestant toute sa vie.

Aux noms des trois maisons nobles anciennes s'ajoutent 17 noms de maîtres de maisons de l'assemblée générale, plusieurs "autres" laissés dans l'anonymat, et de plus la maison Etxexuri ("*Etchechoury*", actuellement "*Etchechouria*" au quartier Béhaune) devant laquelle est le "forum" local ou lieu habituel de l'assemblée, Elizetxe (actuellement "*Elissetchea*") nom patronymique ou d'origine du "sieur" ou maître de St Esteben, et Iriarte de "*Joannes D'Iriart de st martin*" l'un des deux "procureurs généraux et spéciaux" avec le prieur d'Elizairi, chargés de défendre la cause des "*anciennes maisons*" de Lantabat contre les "*petites*" et donc "*nouvelles*" maisons de Béhaune devant le parlement de Navarre à Pau (3). Le total de ces noms des maisons "*anciennes*" de Lantabat, sans les trois nobles qui étaient en principe exemptés de la taxe de monnayage de 1350, fait exactement et par hasard le nombre de 20 feux taxés de 1350, puisqu'il faudrait savoir aussi ceux des "*autres*" maisons "*anciennes*" du lieu restées dans l'anonymat en 1663, selon la formule habituelle de ces cours générales des pays et vallées, sans compter celles des "*petites*" ou "*nouvelles*" maisons de Béhaune avec qui elles sont en procès. Comme partout le nombre de maisons et le peuplement de Lantabat ont dû considérablement augmenter après l'époque médiévale.

Les deux prêtres du lieu témoins et garants du serment prêté par les membres de l'assemblée et leurs deux procureurs sont, d'après leurs noms, d'origine extérieure et probablement cizaine: *Pierre de Laco* dit *d'Aincie* qui peut être le curé, et *Pierre de Salano* le vicaire. "Salanoa" est une maison infançonne ancienne d'Iriberry et "Ainzia" de Jaxu, tandis que "Lako" est cité à Saint-Jean-le Vieux. Il va sans dire que le nom de maison est encore au XVIIe siècle comme au XIVE le vrai nom d'état civil public de chacun, auquel peut s'ajouter rarement un nom patronymique ou d'origine.

Sur les 9 noms connus et cités à l'époque médiévale en plus des maisons infançonnes, seuls deux noms apparaissent parmi les membres de l'assemblée de 1563: Errekalde et Laphitz, tous deux en forme phonétiquement et graphiquement romanisée, alors que bien des prénoms sont notés, comme on verra, sous leur forme basque parfois encore usuelle. Il est aisé de reconnaître "Errekalde" pour "*Joannes de Recalde*", écrit *errekalde* en 1350, mais moins de voir l'ancien "Laphitze" (4) de 1380 dans le nom de "*Jaymé dapitz*": ici non seulement le prénom "Jacques" qui se dit "Jakes" en basque actuel ("Jacue" dans des citations médiévales) a la forme romane et gasconne "Jayme", mais le notaire rédacteur a pris l'initiale *L-* du nom pour un article roman élidé *l'* qu'il a supprimé et fait ainsi, avec la préposition qui précède le nom d'origine élidée aussi et attachée, cet étrange "dapitz" qui rend le nom presque méconnaissable.

On sait par les listes actuelles publiées dans les catalogues de la poste que plusieurs autres noms médiévaux sont restés avec peu de changements sinon les altérations orales ou graphiques habituelles, successivement et dans l'ordre alphabétique avec le suffixe déterminant *-a* selon l'usage souvent noté dès le moyen âge:

Agerrea (1350 *aguerre*): actuellement "Agueria".

Etxeberria (1350 *echeberri*): le nom est répété dans ceux des deux maisons actuelles dites "Mehatsetcheberria" et "Etcheberripea", et c'est son ancienne "borde" qui fait "Etcheberricoborda". Il y a une maison Etxeberria à Ascombeguy et voir ci-dessous "Landetxeberri".

Hegiluzea (1350 *eguilucea*: la graphie médiévale navarraise élimine souvent les aspirations orales) "la longue crête" actuellement "Heguiluzia", la dernière maison sur la carte IGN au pied de la hêtraie (Pagaburu 543 m.) de la colline des palombières.

Uhaldea (1350 *ualde*) "le côté de l'eau" actuellement "Uhaldia".

Zepurua (1249 *cepurua*) actuellement "Sepouria". Le premier élément *ze-* de ce nom ancien fait difficulté: ce ne peut être *zehe* "empan" du lexique actuel ou un de ses dérivés (*zehe/xehe* "menu, petit", *zaha* "punir" etc.) car "bout" ou "fin de d'empan" n'aurait aucune acceptabilité toponymique. La réduction d'un mot aujourd'hui seulement biscayen rapporté par Azkue *zeia* "marché" pourrait convenir s'il y en a mention ou souvenir à proximité ou au "bout" de cette maison.

Plusieurs des autres noms cités pour l'assemblée de 1663 peuvent avoir existé parmi la vingtaine de l'époque médiévale. Ce sont:

Ameztoia (*bertran dameztoy*) nomme un "lieu de tausins" et on le retrouve dans le nom actuel "Amestocoborda" son ancienne "borde" devenue maison comme souvent.

Arsaphaloo (*beignat darsaphalo*): on sait que le lexique médiéval des noms de lieux utilisait le mot *aphal* désignant une position "basse" ou un objet de même et son dérivé *aphalo*. Mais on peut hésiter à comprendre le premier élément *arz-* pour *hartz* "ours", quoique le mot soit bien attesté à la même époque (1685) *harzberro* "broussaille d'ours" au mont Baïgura et assez proche des habitations médiévales du quartier Ugarzan d'Ossès; sinon ce pourrait être un dérivé de *harri* "pierre, rocher". Aujourd'hui le nom un peu altéré s'écrit "Arzapalau" ou "Arzapulua".

Berroeta (*sanso de Verhoet*), "le lieu de broussailles": le mot *berro* ou *berho* "broussaille" s'écrivait et se prononçait en général avec consonne vibrante aspirée toujours forte dans ce cas, malgré la graphie actuelle "Berueta".

Etzegoiena (*Johannes detchegoin*): ce nom de "la maison la plus haute" s'est généralement altéré en "Etchegoin" forme du nom d'état civil actuel en basque d'Aquitaine, et sur la carte IGN "Etchegoinia" à l'écart au pied du sommet (471 m.) qui porte le nom de "vieille forteresse" Gazteluzahar.

Etxexuria (voir ci-dessus): ce nom "la maison blanche" depuis longtemps partout fréquent n'est pas attesté dans les listes médiévales connues.

Harizpurua (*Joannes de harizpuru*) "la limite du ou des chênes": l'actuel "Haitzpea" peut le rappeler étant donné que le nom *haritz* "chêne pédonculé" a été oralement souvent raccourci au monosyllabe *haitz* (qui est anciennement "rocher"), mais intact dans "Hariztoya" sur les cartes IGN de Lantabat, la même peut-être que "Hastoya" au catalogue de la poste.

Ilharrea (*Ramon d'Ilharre*) est "la bruyère" en toponymie ancienne.

Inxaurxuria (*Joannot d'inchaurchoury*) littéralement "le noyer blanc" surprend, car si on connaît bien les figues dites "blanches" (Pikozuriaga à Çaro) ou "rouges" (Pikogorri en Mixe) dans les noms de maisons médiévales, on ne sait ce que signifie "blanc" appliqué à un noyer, sinon peut-être comme couleur de la maison. C'est en fait une réinterprétation basque du nom écrit au XVIII^e siècle, selon les attestations datées que me signale J.-M. Fawzi étudiant à l'UCLA qui a travaillé sur la toponymie du lieu, soit *Inchoussarry* soit *Inchaussarry*. Comme le mot *insusa* pour "sureau" est exclusivement biscayen ou guispuscoan selon Azkue, quoique peut-être autrefois plus étendu, il est sans doute préférable d'y lire *intzaurr*, soit "fourré, plantation serrée de noyers", mais c'est la forme *Insusarry* qui est fixée au cadastre de 1832 et restée en nom de famille. Il y a probablement la trace du nom primitif dans le nom de maison relevé "Inchamborda", au quartier Béhaune.

Iribarnea (*Joannes d'Iribarne*) est "l'intérieur de la ville".

Ithurburua (*beignat d'Itturburu*) "le bout de la fontaine".

Landetxeberria (*domingo de landetcheberry*): il est possible que ce nom ait signifié primitivement "la maison neuve de Lantabat" et qu'on puisse la reconnaître dans les divers "Etxeberri" déjà cités y compris celle de 1350. Il y avait un "ministre" protestant de ce nom à la fin du XVI^e siècle.

Larraldea (*Sans de Larralde*) est "le côté de la lande": c'est le mot *larre* que traduit le mot roman "lande" (passé en gascon à "lane" et en basque "landa") issu du germanique qui l'a conservé.

Oihenartea (*Pierre Doyhenart*) littéralement "l'entre forêt(s)" a la forme altérée tardive de *oihan* (souvent *oihar-* dans les composés anciens de ce mot) pratiquement généralisée dès le XVI^e siècle *oihen-* (5), écrit "Oyenartia" sur la carte IGN.

Ondaitz (*arnaud dondaitz*) est probablement une cacographie puisque la maison actuelle s'écrit "Ondartzia", en 1832 *Ondarts*, nom médiéval connu par ailleurs (Aïnhice-Mongelos, Beguios) sur *ondartze* "sablière".

Othegia (*peillo d'otheguy*) "la crête des ajoncs".

Uharteia (*Joannes Duhart*) "l'entre eaux" est un toponyme très répandu dans toutes langues et nomme généralement un confluent, ici entre la Joyeuse qui traverse Béhaune et ses petits affluents dont le principal passe entre la plupart des maisons anciennes depuis Ascombéguy: cet "œil de blaireau" (*ol de tassion* en gascon du XII^e siècle) peut nommer une source comme Ithurburu.

Zuharatzua (*Joannes de cuheratzu*): "le lieu où abonde l'orme" ou "le peuplier" avec l'oubli de la cédille fréquente dans les écritures anciennes et le suffixe fréquentatif *-a(t)zu* (cf. Leizaratzu, Errazu etc.) doit être fait sur *zuharr* "orme" ou "peuplier" selon les lieux, si ce n'est une cacographie du rédacteur, avec la même altération phonétique que le nom de "Suhescun" incontestablement dérivé et dès le

moyen âge altéré de *zuhatz* "arbre" (comme en Navarre "Arizcun" de *haritz* "chêne"). A la végétation habituelle des landes (*larre*, *ilhar*, *othe*) et forêts (*oihan*, *haritz* et les noms de la carte IGN sur *phago* "hêtre" ou *leizarr* "frêne") se mêle la végétation des bords de cours d'eau comme le peuplier.

Les prénoms de ces maîtres de maison sont linguistiquement mêlés, entre formes basques assez nettement dominantes et romanes, soit gasconnes soit françaises. On n'est pas étonné que les nobles portent seulement des prénoms français: "Jean" ("... sieur de St Esteben"), "Louis" d'Aranburu le bayle au prénom royal du temps, "Simon" d'Elizairi, et "Marc Antoine" le prieur de Béhaune dont le prénom romain fleure la culture latine des élites cléricales et autres. "Pierre" autre prénom français, en plus de celui des deux prêtres témoins lié peut-être aussi à leur état, fait un peu exception pour le maître d'Oihenarte sans qu'on en sache la raison s'il y en a une, comme "Arnaud" d'Ondartze qui en forme médiévale locale était "Arnalt" proche encore de l'origine germanique, et en basquisation phonétique hypocoristique "Enãut", le tout passé par fait de romanisation phonétique banale (vocalisation en *-u-* de *l* devant consonne) de *-alt* > à *-aut*.

Car tous les autres ont des prénoms de forme locale. Du gascon est "Jayme" déjà signalé (le maître de Laphitze en 1350 se nommait *pes*, une des formes gasconnes pour "Pierre" alors extrêmement répandue), ainsi que le suffixe diminutif *-ot* de "Joannot" d'Inxauxuri. "Ramon" d'Ilharre a la forme castillane de "Raymond", que le voisinage et le passé navarrais du lieu jusqu'en 1527 peuvent expliquer ou peut-être l'origine du porteur. Du castillan est aussi "Domingo" pour "Dominique" au masculin, mais le seul anciennement utilisé en basque d'Aquitaine pour ce prénom. Celui de "Bertran d'Ameztoi" sans le *-d* final a été usuel en domaine gascon et est passé ainsi en basque avec élimination du groupe *-tr-* ("Petan" etc.). On sait que le catalogue des prénoms ou noms de baptême anciens était très réduit ce qui favorisait le fait de les différencier par toutes sortes de diminutifs, ou morphologiques comme ici "Joannot" (6) ou purement phonétiques. La palme revient à "Joannes" porté par 7 des personnages cités, le diminutif précédent en plus: quoique très proche de son origine étymologique de l'hébreu biblique "Johannes", et avec un double *-nn-* conservé dans le texte, le basque l'écrit "Joanes" avec un seul et le prononce d'ailleurs "Juanes" dissyllabe" (7). "Bernard" apparaît deux fois sous la forme diminutive phonétique basque écrite "Beignat", la même qui s'écrit aujourd'hui "Beñat", issue de "Bernat" gascon (prénom du curé-poète cizain Dechepare au XVI^e siècle).

Deux fois aussi mais sous deux formes différentes est cité le prénom typiquement navarrais qui se disait "Sancho" (on le latinisait en "Sanctius"), porté par 7 rois de Navarre jusqu'au dernier ainsi nommé "Sanche VII" (1155-1234) surnommé "le Fort" ou "le Reclus" dans son palais de Tudela. Il est en forme presque locale pour "Sanso de Verhoet" (Berhoeta), la sifflante "chuintante" ou palatalisée de "Zanxo" en moins qui pouvait ne pas être prononcée dans ce cas au moins par le notaire copiste, et en forme gasconne habituelle pour "Sans de Larralde". C'est un prénom phonétiquement et morphologiquement diminutif pour "Pierre" et encore récemment usuel en basque que porte "Peillo d'Othegi", issu comme l'actuel "Peio" du gascon médiéval très répondu "Peyrot" diminutif de "Peyre".

Notes.

1. *L'église et la société dans le diocèse de Dax aux XI^e-XIII^e siècles*, CEHAG & AEAL, Dax 2004, p. 150-151.

2. "La Basse-Navarre en 1350, V. L'Ostabarret ou la vallée de Hosta", *Bulletin du Musée basque* n° 85, 1979, p. 130-131 et p. 136.

3. Ce genre de conflit entre "anciennes" et "nouvelles" maisons en Pays basque est attesté ailleurs, par exemple à Villefranque en 1615: cf. E. Goyheneche "Notes sur

l'histoire de Villefranque", *R.I.E.V. Julio Caro Barojari omenaldia*, Eusko-Ikaskuntza, Saint-Sébastien 1986, p. 731-741.

4. Dans les textes et mots basques anciens la consonne double comme ici *-pp-* notée en 1350 représente une articulation aspirée, donc renforcée de la consonne, propre au basque régional telle que rapportée dans le *Dictionnaire* de Lhande (p. 652), bien que le mot *laphitz* au sens de "marne, schiste, ardoise" comme "lapiz" en espagnol soit donné comme pris sans autre modification au nominatif latin *lapis* "pierre". Le mot pouvait désigner en latin une "borne milliaire" ou "frontière": A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck 1970, p. 340-341.

5. Cette forme *oihen* altérée de *oihan* "forêt" a laissé le nom de la commune d'Ogenne en Béarn: M. Grosclaude, *Dictionnaire toponymique des communes du Béarn*, Pau 1991, p. 245-246.

6. M.-F. Berganton, *Le dérivé du nom individuel au moyen âge en Béarn et Bigorre*, Éditions du CNRS, 1977, p. 141-142 et 236-237.

7. Le résultat de ce dissylabe en langage enfantin "Manez", et le plus souvent avec palatalisation familière "Manech" par lequel les Souletins qui ne l'utilisent pas nomment souvent les Bas-Navarraïss, n'est pas attesté avant la fin du XVIII^e siècle.

J.-B. Orpustan, février-mars 2023.